

15 15 M

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Libre confessionnel
- Provincial et communal
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : *J. STEENSELS*

Date : *04.04.96*

Signature :

2. Intitulé de l'unité de formation :

FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2 (CONVENTION)

CODE	<i>735609 U2A W1</i>
------	----------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de : transition qualification
- du degré : inférieur supérieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

***FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)***

Finalités générales des cours de langues vivantes

Dans le respect de l'article 7 du décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, des cours de langues vivantes doivent notamment:

- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture;
- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil d'information culturelle;
- être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Finalités particulières de l'unité de formation

L'unité de formation doit amener l'étudiant à:

la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'éléments de base de la langue de communication **orale et écrite simple**, dans le cadre de situations de la **vie quotidienne et professionnelle**, en relation avec les notions et les champs thématiques vus.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

*FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)*

Capacités

- Maîtriser les capacités terminales de l'U.F. "FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF1" (40 périodes) - CONVENTION, à savoir:
- la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'éléments de base de la langue de communication **orale simple**, dans le cadre de situations de la **vie quotidienne et professionnelle**, en relation avec les notions et les champs thématiques vus.

Titre(s) pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'U.F. "FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF1" (40 périodes) - CONVENTION;
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible à un niveau correspondant à l'U.F. "FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF1" (40 périodes) - CONVENTION.

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

*FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)*

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues vivantes et des finalités particulières de l'unité de formation.

ANNEXE 4/1

PROGRAMME DU (DES) COURS

*FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)*

Par la perception de divers éléments du langage (vocabulaire, phonologie, grammaire, orthographe et ponctuation, éléments para-linguistiques), les étudiants seront principalement capables de:

- comprendre les messages oraux;
- comprendre des messages écrits;
- s'exprimer oralement;
- s'exprimer par écrit.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'U.F.

Compréhension à l'audition

L'étudiant doit être capable:

- de capter et comprendre des messages oraux simples relatifs à la vie quotidienne et professionnelle.

Expression orale

L'étudiant doit être capable:

- d'utiliser des expressions simples nécessaires à la "survie sociale" et dans les relations professionnelles.

Compréhension à la lecture

L'étudiant doit être capable:

- de comprendre globalement des messages écrits simples relatifs à la vie quotidienne et professionnelle.

Expression écrite

L'étudiant doit être capable:

- de reproduire des messages écrits simples relatifs à la vie quotidienne et professionnelle, à partir d'un modèle vu.

ANNEXE 4/2

PROGRAMME DU (DES) COURS (suite)

*FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)*

LISTE DES THEMES DE COMMUNICATION SUGGERES

- Données personnelles;
- Voyages et circulation;
- Nourriture et boissons;
- Loisirs et distractions.

Cette liste ne décrit pas de manière explicite les objectifs didactiques. En outre, la succession des thèmes est totalement arbitraire et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative, par exemple pour la disposition séquentielle du matériel didactique.

Il importe toutefois de déterminer en termes de comportement langagiers oral et écrit ce dont l'étudiant doit être capable en rapport avec chacun de ces thèmes.

Il est entendu que les thèmes abordés le seront de manière récurrente en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités de formation successives.

COMPORTEMENTS LANGAGIERS SPECIFIQUES (en rapport avec les thèmes)

Données personnelles

- | | |
|--|---|
| - Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, composition de la famille, nationalité, origine | - fournir les renseignements nécessaires relatifs à sa personne et pouvoir donner ou demander des informations à propos d'autrui;
- épeler le cas échéant; |
| - Profession | - citer sa profession et le nom de son employeur; |
| - Membres de la famille | - décrire la cellule familiale et les parents proches |

Voyages et circulation

- | | |
|---|---|
| - Orientation | - indiquer et demander le chemin, éventuellement à partir de cartes routières; |
| - Voyages, vacances, tourisme | - dire ou demander où, quand et comment on part en vacances; s'informer et informer à propos des curiosités locales; |
| - Transports publics | - s'informer et informer au sujet de l'utilisation des transports publics, des horaires, etc.; de l'achat de tickets, de la recherche d'objets perdus; de l'enregistrement des bagages; |
| - Transport personnel ou privé | - s'informer ou informer à propos des routes, des rues, des possibilités de parking, de la location de voitures; |
| - Documents de voyage, de circulation de séjour | - comprendre quels documents de circulation, de séjour seront réclamés lors d'un contrôle; |

Nourriture et boissons

- | | |
|--------------|---|
| - Se nourrir | - dire où et quand on veut boire ou manger; demander à boire ou à manger; |
|--------------|---|

ANNEXE 4/3

PROGRAMME DU (DES) COURS (suite)

*FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)*

- L'alimentation, la restauration
- Se restaurer hors de chez soi (restaurant, café, bistrot)
- Caractéristiques des aliments

- s'enquérir dans un magasin ou dans un restaurant des vivres, aliments ou boissons les plus importants;
- se renseigner quant aux différents endroits où l'on peut boire ou manger; réserver; demander s'il reste encore des tables libres; demander le menu; commander; demander l'addition et payer;
- expliquer un menu; dire ou demander si cela plaît, ce que cela goûte;

Loisirs et distractions

- Occupation des loisirs, centres d'intérêts
- Presse
- Cinéma, théâtre, opéra, concerts, etc.
- Sports

- dire ce qu'on aime, ce à quoi on s'intéresse;
- dire ce qu'on aime lire, écouter, regarder;
- dire quel(s) programme(s) on apprécie; dire ce qu'il y a à l'affiche;
- dire quel(s) sport(s) on aime; quel(s) sport(s) on pratique;

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

*FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)*

L'unité de formation doit amener l'étudiant à:

la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'éléments de base de la langue de communication **orale et écrite simple**, dans le cadre de situations de la **vie quotidienne et professionnelle**, en relation avec les notions et les champs thématiques vus.

L'évaluation se fera en plaçant l'étudiant dans des situations de communication interactive.

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

***FRANCAIS - LANGUE ETRANGERE: EXERCICES DE COMMUNICATION ORALE - UF 2
(CONVENTION)***

Le chargé de cours sera un enseignant dans la langue considérée.